

**Réunion Technique d'Approfondissement
Élections professionnelles
11 décembre 2017**

Compléments d'information en matière de calendrier pré-électoral

Lors de la RTA élections du 16 octobre dernier, un calendrier présentant les principales dates du calendrier électoral a été diffusé.

En complément de ce document, les informations suivantes vous sont communiquées.

I – Dates des prochaines RTA « élections » :

Plusieurs RTA consacrées aux élections professionnelles sont prévues dans le courant de l'année 2018 afin de décliner, à la DGFIP, les orientations définies en GT ministériels.

Les dates proposées pour les deux prochaines RTA sont les suivantes :

1- lundi 12 février 2018 après-midi ;

2- lundi 9 avril 2018 après-midi.

II – Date de communication des effectifs appréciés au 1^{er} janvier 2018 :

Le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique prévoit que :

« l'effectif retenu, comprenant les parts respectives des femmes et d'hommes, est apprécié au 1^{er} janvier de l'année de l'élection des représentants du personnel. Il est déterminé au plus tard huit mois avant la date du scrutin »

Sachant que les élections en mode électronique se dérouleront du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre 2018, il convient donc de déterminer ces effectifs, appréciés au 1^{er} janvier 2018, au plus tard le jeudi 29 mars 2018.

La DGFIP souhaite communiquer ces données le plus tôt possible aux organisations syndicales afin de faciliter leur travail de préparation de listes de candidats.

Compte tenu des opérations nécessaires pour la constitution et la fiabilisation de ces données pour l'ensemble des scrutins, le bureau SPIB1B devrait être en mesure de disposer de ces informations à compter du 5 mars 2018.

Elles seront alors communiquées à l'ensemble des organisations syndicales par le bureau RH1A dans le courant du mois de mars.